

licenciement d'un certain groupe d'employés de plus de 60 ans embauchés par la Devco, cette compagnie a accepté d'augmenter tous les revenus qu'ils acquièrent en travaillant à temps partiel, ainsi que les prestations d'assurance-chômage dans une proportion qu'elle juge correspondre à une obligation morale envers ce groupe d'employés.

M. MacInnis: Une question supplémentaire. Pour parler plus directement, je demande au ministre si l'on utilise convenablement la caisse de la CAS en payant plus de 90 p. 100 de la somme prévue par l'ancien programme de congé de retraite?

L'hon. M. Mackasey: Si la caisse de la Commission d'assurance-chômage peut être utilisée afin d'aider ces personnes dans la misère, j'estime que cet usage est louable.

M. MacInnis: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je demande au ministre d'étudier ce programme avec le ministre de l'Expansion économique régionale pour montrer qu'il ne s'agit pas d'une pension. Les restrictions qu'elle comporte font que ces hommes ne profitent pas comme ils le devraient de la caisse de la CAS.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE DE
STEVEN TRUSCOTT

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au solliciteur général. Le ministre peut-il nous dire si la Commission nationale des libérations conditionnelles envisage prochainement la libération conditionnelle de Steven Truscott?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, le président de la Commission nationale des libérations conditionnelles m'a appris qu'elle attend les rapports définitifs d'un groupe de psychiatres. Quand elle les aura reçus, la Commission des libérations conditionnelles étudiera l'affaire.

L'INDUSTRIE

LES DONNÉES UTILISÉES POUR L'AMORTISSEMENT DIFFÉRÉ

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Peut-il dire à la Chambre quels chiffres seront utilisés, ceux du recensement de 1966 ou les chiffres locaux des municipalités, pour déterminer si les programmes de construction d'édifices commerciaux bénéficieront de l'ajournement de deux ans des frais de premier établissement?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): On utilisera les chiffres du recensement de 1966, monsieur l'Orateur.

LA PÊCHE

LA CHASSE AUX PHOQUES—LES MESURES
POUR EMPÊCHER LA PUBLICITÉ
MENSONGÈRE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Pêches. Je lui en ai posé une lundi, comme en fait foi la page 9331 du *hansard*, et il m'a répondu qu'il la tiendrait comme préavis. Le ministre est-il disposé à me répondre maintenant et du même coup dira-t-il à la Chambre quelles mesures le gouvernement entend prendre à la suite du rapport du comité permanent des pêches et des forêts sur la chasse aux phoques?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Nous allons examiner cela attentivement, monsieur l'Orateur.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, je vais poser ma question sous une autre forme. Lundi dernier, le ministre a décidé de tenir ma question comme préavis. Est-il disposé à répondre maintenant à cette question sur l'établissement, au Canada, d'une organisation internationale dont le but est d'abolir la chasse aux phoques au Canada?

M. l'Orateur: Le député de Fraser Valley-Ouest.

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

LA RÉDUCTION DU SUPPLÉMENT DE LA SÉCURITÉ DE VIEILLESSE PAR SUITE DE
LA PENSION DU CONJOINT

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme le supplément de la sécurité de la vieillesse est réduit pour une année entière, si le conjoint du bénéficiaire touche la pension de vieillesse, ne fût-ce que pendant un seul mois de l'année en question, le gouvernement songe-t-il à modifier la loi sur la sécurité de la vieillesse pour remédier à cette injustice?

M. l'Orateur: La question me semble prêter à controverse et est donc irrecevable.

M. Rose: Monsieur l'Orateur...

[Plus tard]

M. l'Orateur: Le député veut, je crois, poser une question complémentaire.

M. Rose: Merci, monsieur l'Orateur. Comme j'avais prévenu de vive voix le ministre de ma question, je crois qu'il était prêt à y répondre. Pourrait-il être autorisé à le faire?